

Département des HAUTES-ALPES  
Arrondissement de BRIANÇON  
Canton de LA SALLE-LES-ALPES  
Mairie de  
05240 LA SALLE-LES-ALPES

# EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRÊTÉS DU MAIRE

Nous, Patrick OLLIER, Maire de la commune de LA SALLE LES ALPES,

Vu le Code Général des Collectivités territoriales, en son article L 2212-2,

Vu le Code de la Construction et de l'Habitation notamment les articles R 123.1 à R 123.55 et R 152.4 et 5 relatifs à la protection contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public,

Vu l'arrêté du 22 juin 1990 relatif aux dispositions générales de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public de cinquième catégorie,

Vu la note en date du 14 juin 1999 de la Direction Départementale des Services d'Incendie et de Secours,

Sur proposition du secrétaire général de la Commune,

## ARRETONS

### Article 1 :

La salle polyvalente dénommée « Salle des Iscles » implantée dans le complexe immobilier du "SPORTING" est autorisée à recevoir du public à compter de ce jour.

### Article 2 :

Cet établissement est classé en type L - 5ème catégorie.  
Effectif : 200 personnes

### Article 3 :

Le présent arrêté sera notifié à l'exploitant et une ampliation sera transmise à M. le Sous-Préfet de l'arrondissement de BRIANÇON, à M. le Directeur Départemental des Services d'incendie et de Secours, à M. le Commandant de la Brigade de gendarmerie de SAINT-CHAFFREY, à M. le Directeur Départemental de l'Equipement.

Fait à LA SALLE LES ALPES, le 22 juin 1999.

Le Maire,

Transmis en Sous-Préfecture le 23 JUN 1999

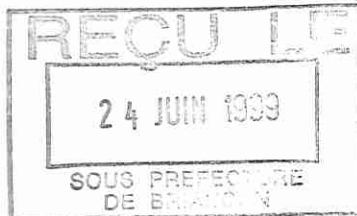
Notifié le 28 JUN 1999



Pour le Maire  
et par délégation

*C. Blanchard*

CLAUDE BLANCHARD  
Adjoint au Maire



1557

OBJET :

**AUTORISATION  
D'OUVERTURE  
AU PUBLIC  
DELIVREE A  
LA SALLE DES  
ISCLES**

*DCP*

# SECURITE INCENDIE

" Salle des Fiches "

Conformément aux dispositions des Articles R 123-18 et 19, R 123-45 et 46 du Code de la Construction et de l'Habitation, notre Etablissement répond aux caractéristiques suivantes:

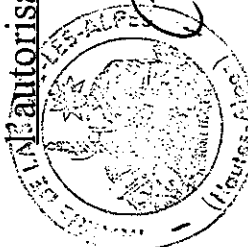
Type: L..... Catégorie: 5ème.....

Effectif maximal du Public autorisé: 200.....

Date de la visite de la Commission de Sécurité: note du 14. juin. 1999 de la  
Direction Départementale des Services d'Incendie et de Secours  
Date de l'autorisation d'ouverture: 2.2.99. juin. 1999.....

Vu, l'autorité ayant délivré

L'autorisation d'ouverture  
et par délégation  
C. Blanchard  
Adjoint au Maire



Le Responsable de l'Etablissement

Pour la Maire  
et par délégation  
C. Blanchard  
Adjoint au Maire

